

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION HAÏTIENNE AU DÉBAT GÉNÉRAL  
DE LA SIXIÈME COMMISSION (79<sup>e</sup> AGNU)**

**POINT 86  
« PROTECTION DES PERSONNES EN CAS DE CATASTROPHE  
NATURELLE »**

**PAR WISNIQUE PANIER  
MINISTRE CONSEILLER**

**A vérifier au prononcé**

**NEW YORK, LE 4 OCTOBRE 2024**

**Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués,**

1. La délégation haïtienne s'associe pleinement à la déclaration faite par la CARICOM au nom de ses États membres et souhaite faire quelques observations en sa capacité nationale.
2. Les catastrophes naturelles représentent un défi colossal et multiforme pour la communauté internationale. Ces événements, accentués par les changements climatiques, plongent des nations entières dans une vulnérabilité extrême. Haïti en est un exemple poignant. C'est pourquoi la question de la protection des personnes en cas de catastrophe naturelle revêt une importance cruciale pour mon pays. Haïti est malheureusement l'un des pays les plus vulnérables aux aléas naturels, notamment les séismes, les cyclones, les inondations et les glissements de terrain. À cela s'ajoutent des catastrophes d'origine anthropique qui ont des conséquences néfastes sur notre population.
3. La réalité haïtienne est marquée par une exposition accrue aux phénomènes météorologiques extrêmes, exacerbée par les défis socio-économiques persistants. En raison de sa position géographique et géodynamique, plus de 93 % du territoire haïtien et 96 % de sa population sont exposés aux catastrophes naturelles. Ces événements malheureux entraînent des conséquences dévastatrices sur nos communautés, détruisant infrastructures et moyens de subsistance, et entravant notre progression vers le développement durable.

**Monsieur le Président,**

4. Conscient de ces défis, le gouvernement haïtien a pris des mesures significatives pour renforcer la résilience de notre nation face aux catastrophes. Le 30 mai 2024, à l'occasion du début de la saison cyclonique, nous avons inauguré le nouveau Centre d'opérations d'urgence national (COUN) à Tabarre. Ce centre moderne, d'une superficie de 480 mètres carrés, doté d'un accès à l'énergie et d'un système de communication adapté, permettra une meilleure coordination de l'assistance aux populations exposées aux risques, avant, pendant et après les événements climatiques, géologiques et autres.
5. Malgré ces efforts, Haïti continue de faire face à des défis majeurs. Les changements climatiques aggravent notre vulnérabilité aux catastrophes naturelles, et la réalité actuelle est également marquée par des déplacements massifs de la population causés par des événements violents.
6. Selon le dernier rapport de la Direction de la Protection Civile (DPC), en date du 25 septembre 2024, le pays compte plus de 32 000 déplacés internes, répartis sur 45 sites. Les communes de Carrefour-Feuilles et de Tabarre sont

particulièrement touchées. L'insécurité croissante, illustrée par les événements tragiques du 22 septembre 2024 à Saut-d'Eau, ajoute aux défis que notre nation doit surmonter.

7. Face à cette situation préoccupante, le gouvernement haïtien réaffirme son engagement à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de sa population. Nous prenons en compte les recommandations de la DPC et travaillons activement à créer une atmosphère de sécurité à travers le pays.

**Monsieur le Président,**

8. Haïti soutient fermement l'élaboration d'une convention internationale, basée sur le projet d'articles proposé par la Commission du droit international (CDI), visant à institutionnaliser la protection des personnes en cas de catastrophe. Une telle convention renforcerait la coopération internationale et mobiliserait les ressources nécessaires pour atténuer l'impact des catastrophes.
9. Nous insistons également sur l'importance de la prévention et de la réduction des risques de catastrophe, ainsi que du renforcement des capacités locales et nationales. Cela implique un investissement soutenu dans les systèmes d'alerte précoce, la construction d'infrastructures résilientes, l'éducation et la sensibilisation des populations, afin de créer des communautés mieux préparées et plus résilientes.
10. La délégation haïtienne appelle cette auguste Assemblée à faire preuve de solidarité envers les États particulièrement vulnérables aux catastrophes naturelles. Nous plaidons pour une collaboration accrue et la mise en œuvre de solutions innovantes pour relever les défis liés aux catastrophes et renforcer la résilience des communautés affectées.

**Monsieur le Président,**

11. La fréquence croissante et l'intensité des catastrophes appellent une réponse unifiée, proactive et adaptative, basée sur les principes de solidarité internationale et de respect mutuel. De tels principes doivent guider nos actions permettant de porter secours de manière rapide et efficace aux personnes en danger, tout en respectant la souveraineté, la dignité et les droits de l'homme. Les interventions humanitaires doivent être coordonnées, transparentes et alignées sur les besoins et priorités des nations affectées, en vue d'assurer une reconstruction durable et résiliente. À la lumière de l'expérience haïtienne, notamment après le séisme de 2010, nous appelons à une gestion de l'aide internationale qui respecte les priorités, les besoins et les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté.

La mise en œuvre de mécanismes de gestion de l'aide efficaces et transparents est fondamentale pour garantir que l'assistance parvienne réellement à ceux qui en ont besoin, évitant ainsi les détournements et les allocations inappropriées de fonds. Il est crucial que les leçons tirées des expériences passées guident nos futurs efforts de gestion des catastrophes naturelles, afin d'optimiser les interventions et d'assurer la pérennité des solutions mises en place.

12. En somme, face aux catastrophes naturelles, il est impératif d'agir ensemble, de manière responsable et équilibrée, pour construire un avenir plus sûr et résilient pour tous.

13. Je vous remercie de votre attention et de votre engagement envers un monde plus sûr et plus résilient.